Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr

Le 24 juillet 2016

PROTOCOLE 2016-2019 : LES FONDATIONS DU PROJET UNSA-ICNA SONT BÂTIES 3

L'expérience montre que chaque protocole a son histoire. L'histoire de celui-ci retiendra que chaque combat mérite d'être mené, que chaque revendication dont la légitimité est incontestable se doit d'être portée avec conviction et que l'UNSA-ICNA, syndicat garant de valeurs fortes, y a joué un rôle central.

Arrêt total de la baisse des effectifs, sécurisation de l'évolution des conditions de travail plus que jamais menacées, accès au HEA pour tous, 3 axes cruciaux qui conditionnent l'avenir à moyen-long terme pour la profession, 3 axes clés repris dans ce protocole validant des points essentiels de la politique de l'UNSA-ICNA.

Une ligne UNSA-ICNA caractérisée également par la sécurisation du nouveau régime indemnitaire (et l'exclusion du RIFSEEP) et des contraintes licences (pérennisation du carnet d'heures papier et sécurisation des conditions de prorogation de la licence de contrôle).

Côté revalorisations, quelques avancées notables (salariales et retraite) mais toutes les attentes n'ont pu être satisfaites notamment concernant l'amélioration significative du taux de remplacement, sur lequel l'UNSA-ICNA entend poursuivre son travail, afin que son projet d'ISSCA -seul à même de répondre entièrement aux objectifs fixés- trouve l'écoute qu'il mérite et soit porté au cœur de la réflexion sur notre système de retraite.

3 HEA POUR TOUS ET PARTOUT

Point important de la politique de l'UNSA-ICNA: l'amélioration de l'accès au grade d'Ingénieur en Chef et donc au HEA pour tous les ICNA,quels que soient leurs organismes.

ACCÈS AU HEA POUR TOUS

Alors que les contraintes se durcissent avec l'application du nouveau règlement licence, il était indispensable d'adapter les conditions d'accès au grade d'Ingénieur en Chef et permettre la reconnaissance de nos responsabilités. Ainsi, les mandats d'évaluateur de compétences, pratiques et linguistiques, compteront désormais dans leur totalité pour les 4 années nécessaires au passage au 4ème grade.

Le travail de négociation réalisé par l'UNSA-ICNA a notamment permis **d'obtenir un dimensionnement significatif du nombre d'examinateurs. Ils seront 4 par équipe dans les CRNA et CDG, et 20% du BO ailleurs**, soit un volant conséquent de postes, qui, bien que n'étant pas des fonctions déclenchantes, multiplient grandement les opportunités d'accéder à une fonction prise en compte pour son accès au grade d'Ingénieur en Chef.

Cette mesure concerne aussi les **facilitateurs FH**, rôle désormais reconnu indépendamment de tout détachement.

ACCÈS AU HEA PARTOUT

La création d'une nouvelle fonction Chef de Quart « Expert » dans les organismes non pourvus de Chefs de Tour des groupes D et E est également une grande avancée que portait l'UNSA-ICNA. C'est en effet sur les plus petits terrains que l'accès au 4ème grade était le plus compliqué.

Cette mesure, inspirée du modèle des Chefs de Quart Instructeurs déjà existant, répond au besoin de soutien au quotidien des Chefs et Adjoints CA, dont les tâches se sont bien alourdies ces derniers temps, **et permettra dans les faits de rendre l'accès au HEA possible partout.**

La juste reconnaissance statutaire d'une profession à très hauts niveaux de responsabilité et de compétence constitue un objectif prioritaire qui s'inscrit dans la vision à long terme portée par l'UNSA-ICNA pour le corps. Aussi l'UNSA-ICNA se félicite que le travail de négociation ait permis le franchissement de cette étape majeure mais entend poursuivre le travail sur cette thématique fondamentale pour inscrire durablement le corps ICNA, dans les faits, parmi les corps d'expertise et d'encadrement de la Fonction Publique d'État.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | **Nous contacter :** unsa@icna.fr